

VTT COMPIEGNOIS

SAISON 2023-24 (DU 01/09/2023 AU 31/08/2024)



PROCEDURE D'INSCRIPTION Nouveaux adhérents

Avec la rentrée, c'est le moment des bonnes résolutions : on se réoxygène !

Grâce aussi au succès financier et convivial du Raid Imperial Compiègnais (le RIC), l'adhésion comprenant la licence Ufolep bénéficie d'un tarif réduit et inclut même pour les jeunes de moins de 20 (!) ans un sponsoring du club : la **grille tarifaire** est en [lien ici](#)

Nous ne souscrivons pas à l'assurance Apac habituellement attachée à la licence Ufolep. En effet, nous avons une **assurance Macif** qui couvre à la fois le RIC ET les activités du club ET les accidents corporels des adhérents*. Vous trouverez en [lien ici](#) le contenu et les niveaux de garantie de cette assurance, cette information est obligatoire pour les clubs sportifs : *voir en particulier les articles 7 à 14 (p37 à 45).

Séquence des démarches

- 1) En 1^{er}, régler le montant** de votre adhésion uniquement par virement, RIB du club en [lien ici](#)
C'est important de commencer par le paiement, car dès lors que le processus de demande de licence est enclenché Ufolep facture directement au club (NB : sans paiement, pas d'inscription, donc pas d'assurance)
 - Tous les mineurs peuvent bénéficier d'une réduction supplémentaire de **-20 €** en s'inscrivant sur le site du conseil départemental (CD) à la rubrique Pass'sports (voir formulaire explicatif en [lien ici](#))
 - Certain(e)s jeunes et familles sont éligibles à un « super » Pass'sports financé par l'état et portant la subvention à **-50€ sous conditions de revenus** : pour plus de renseignements, voir aussi le document explicatif en [lien ici](#))
 - Pour l'inscription, merci à tous les bénéficiaires des Pass'Sports de scanner/photographier le Pass et de l'envoyer par mail à Tresorier@vttcompiegnois.fr, le plus rapidement possible : dès réception, nous pourrons vous confirmer votre tarif réduit d'inscription spécifique.
 - L'école VTT encadrée pour les 11-14 ans est possiblement reconduite cette année. Les candidats doivent se préinscrire avant le 17 Septembre auprès de Tresorier@vttcompiegnois.fr et les conditions définitives seront confirmées le 2 Octobre : horaires, fréquence, groupes, etc...
- 2) Compléter la fiche de règlement du club** en [lien ici](#) : choisir la version adulte, mineur ou école, remplir toutes les cases en jaune, dater, signer, scanner/photographier/sauvegarder avec

votre prénom et nom dans le titre du document et l'envoyer au secrétaire du club
yohann.gervois@free.fr

- 3) **Certificat médical** : depuis 2022, le CM n'est plus obligatoire pour le risque R5 (VTT) sauf si la réponse au **questionnaire de santé obligatoire** vous l'indique : dans ce cas il faut absolument adresser une copie de votre CM récent (randonnée et/ou compétition selon votre choix) au secrétaire yohann.gervois@free.fr , à défaut vous ne serez pas assuré. Pour le questionnaire de santé choisissez celui qui vous correspond : mineur ou adulte en [lien ici](#).
- 4) **Demande de licence** : après les étapes 1) à 3) ci-dessus, merci de remplir, scanner et envoyer au secrétaire yohann.gervois@free.fr le document 'Nouvelle demande de licence' en [lien ici](#). Il faut remplir tous les champs des 2 premières cases ('info personnelles + votre licence') et **signer**, **dater** dans le cadre 'signature' de la 1^{ère} page.

Après ces quatre étapes obligatoires, vous obtiendrez votre licence et,

à bientôt au Carrefour Royal le dimanche à 8h50 !

(ou le mercredi pour l'école)

